



2024/90731

19.11.2024

**Rectificatif au règlement (UE) 2024/573 du Parlement européen et du Conseil du 7 février 2024
relatif aux gaz à effet de serre fluorés, modifiant la directive (UE) 2019/1937 et abrogeant le
règlement (UE) n° 517/2014**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L, 2024/573, 20 février 2024)

Page 28, à l'article 13, paragraphe 4, deuxième alinéa, phrase introductive:

au lieu de: «L'interdiction visée au premier alinéa s'applique aux catégories de gaz à effet de serre fluorés suivantes à partir du 1^{er} janvier 2032:»,

lire: «Jusqu'au 1^{er} janvier 2032, l'interdiction visée au premier alinéa ne s'applique pas aux catégories de gaz à effet de serre fluorés suivantes:».